



# IMPACT

Le bulletin de  
l'Association de TED  
du Canada / EFILE  
Association of  
Canada

Janvier 2016

No. 65

## Nouveau cette année : autocollants EAC/ATC

Cette édition du bulletin *IMPACT* inclut un autocollant EAC/ATC. Vous pouvez le coller sur une fenêtre ou porte en verre (ou même un présentoir à littérature transparent).

Cet autocollant est une nouvelle façon de montrer votre fierté d'appartenir à notre association professionnelle et votre engagement à fournir un service d'excellence dans la préparation des déclarations de revenus.

## Contenu de la plateforme électorale du parti libéral concernant l'ARC

Pour ceux d'entre vous qui l'ont manqué, voici le texte en page 35 de la plateforme électorale du parti libéral "Changer ensemble: le bon plan pour renforcer la classe moyenne", concernant directement l'ARC.

Ce contenu a été réitéré dans la Lettre de mandat de la ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier.

### CHAPITRE 2: GOUVERNEMENT JUSTE ET OUVERT

Nous ferons en sorte que l'Agence du revenu du Canada soit plus équitable, plus utile et plus conviviale.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a pour mission de servir la population canadienne. Nous réformerons son modèle de service afin que les gens qui font affaire avec elle sentent qu'ils sont des clients importants, et non de simples contribuables.

Une ARC axée sur le client:

- prendra l'initiative de communiquer avec les Canadiennes et les Canadiens qui ne bénéficient pas des avantages fiscaux auxquels ils ont droit;
- offrira à certains clients, en particulier ceux à faible revenu ou dont la situation financière n'évolue pas d'une année à l'autre, de remplir leurs déclarations;
- aidera les personnes qui le souhaitent à produire leur déclaration en ligne;
- rédigera des lettres claires, faciles à comprendre.

Nous permettrons aux organismes caritatifs de faire leur travail au nom des Canadiens, libre de l'influence politique. Nous moderniserons les règles régissant les organisations caritatives et sans but lucratif.

Entre autres, nous clarifierons les règles entourant les « activités politiques » en tenant compte du fait que les organismes caritatifs peuvent et doivent contribuer de manière significative au débat public et aux politiques publiques. Un nouveau cadre

législatif pour renforcer ce secteur résultera de ce processus.

Par ailleurs, nous investirons 80 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans pour aider l'Agence du revenu du Canada à lutter contre l'évasion fiscale.

## Guide sur les changements fiscaux proposés par le nouveau gouvernement fédéral

Juste à temps pour la nouvelle saison fiscale (et parce que nous savons que vos clients vous poseront ces questions), voici un résumé des promesses contenues dans la plateforme électorale du parti libéral.

Bien que beaucoup de promesses manquent de précisions, on peut s'attendre à en découvrir les détails lors de la présentation prochaine du budget fédéral.

### Réductions d'impôts et augmentations d'impôts

Le taux d'impôt fédéral de la classe moyenne sera réduit de 1,5 %, passant de 22 % à 20,5 %, et un nouveau taux de 33% sera introduit pour les revenus imposables de plus de 200 000 \$.

Le gouvernement n'a pas encore annoncé si le crédit d'impôt pour don de bienfaisance passera du taux actuel de 29 % à 33 % pour les dons de plus de 200 \$.

Année fiscale 2016	
De 0 \$ à 45 282 \$	15 %
De 45 282 \$ à 90 563 \$	20,5 %
De 90 563 \$ à 140 388 \$	26 %
De 140 388 \$ à 200 000 \$	29 %
Au-dessus de 200 000 \$	33 %

### Nouvelle allocation canadienne aux enfants

Le gouvernement a créé une nouvelle allocation canadienne aux enfants (ACE), un paiement mensuel, non imposable, et

indexé sur le revenu. L'ACE va remplacer la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et le supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE).

### Calcul de l'ACE

Revenu familial	Famille avec un enfant	Famille avec deux enfants
15 000 \$	6 400 \$	11 800 \$
45 000 \$	5 380 \$	9 850 \$
90 000 \$	3 245 \$	5 875 \$
140 000 \$	1 695 \$	3 125 \$
200 000 \$	0 \$	0 \$

### Baisse d'impôt pour les familles

La baisse d'impôt pour les familles (fractionnement du revenu) disparaîtra en 2016. Cela n'impactera pas le fractionnement du revenu des retraités.

### Pension de la sécurité de vieillesse et Supplément de revenu garanti

L'âge admissible pour la pension de la sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti repassera à 65 ans, au lieu des 67 ans vers lesquels le gouvernement précédent se dirigeait.

Le supplément de revenu garanti pour personne âgée célibataire à faibles revenus va augmenter de 10 %.

Un nouvel indice des prix des personnes âgées va être introduit pour s'assurer que la pension de la sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti soient ajustés aux augmentations du coût de la vie.

### Crédits d'impôt liés aux T2202A

Les crédits d'impôts pour montant relatif aux études et montant pour manuels vont être éliminés. Le crédit d'impôt pour frais de scolarité reste inchangé.

Le gouvernement souhaite augmenter le montant maximum des bourses pour étudiants de famille à faible revenu à 3 000

\$ pour étudiants à temps plein et 1 800 \$ pour étudiants à temps partiel, et augmenter les seuils de revenus admissibles.

Le gouvernement souhaite également rendre plus flexible le système de prêts aux étudiants pour s'assurer qu'aucun diplômé n'ait à rembourser son prêt avant de gagner au moins 25 000 \$ par an. Pour cela, les seuils de revenus des Programmes d'aide au remboursement vont être abaissés pour les jeunes diplômés.

### **Crédit d'impôt SCRT**

Le crédit d'impôt relatif à une société à capital de risque de travailleurs (SCRT) va faire son retour.

### **Déductions pour les habitants de régions éloignées**

La déduction pour la résidence va augmenter de 33 % jusqu'à un maximum de 22 \$ par jour et la prestation sera indexée sur l'inflation, avec une déduction maximum de 8 000 \$ pour la zone nordique et de 4 000 \$ pour la zone intermédiaire.

### **Crédit d'impôt sur les fournitures scolaires à l'intention des enseignants et des éducateurs de la petite enfance**

Ce nouveau crédit d'impôt remboursable s'appliquera à l'achat de fournitures scolaires jusqu'à concurrence de 1 000 \$ chaque année, à hauteur de 150 \$ par an.

### **Déduction sur options d'achat d'actions**

Un plafond pour la déduction sur options d'achat d'actions va être introduit pour limiter le montant pouvant être réclamé. Le gouvernement a indiqué que tous changements affectant les options d'achat d'actions ne prendraient effet qu'une fois le changement entériné, les options existantes bénéficiant ainsi des droits acquis, de sorte que les options d'achat d'actions datant d'avant le changement bénéficieront du système d'imposition en place avant le changement. De plus, les employés avec

moins de 100 000 \$ de gains en options d'achat d'actions ne seront pas affectés par ce plafond.

### **Régime d'accession à la propriété par REER**

Le gouvernement souhaite introduire une flexibilité accrue des retraits autorisés sur un REER lors de l'accession à la propriété pour permettre aux Canadiens dont la vie serait bouleversée par un changement soudain et important d'acheter une maison sans que cela entraîne de conséquences fiscales.

### **Compte d'épargne libre d'impôt**

Le plafond annuel de cotisations au CELI va repasser de 10 000 \$ à 5 500 \$. À partir de 2016, le plafond cumulatif de cotisations admissibles sera de 46 500 \$.

Années	Plafond annuel CELI	Plafond cumulatif
2009-2012	5 000 \$	20 000 \$
2013	5 500 \$	25 500 \$
2014	5 500 \$	31 000 \$
2015	10 000 \$	41 000 \$
2016	5 500 \$	46 000 \$

### **Calendrier de bureau**

Votre calendrier de bureau 2016 est fourni avec cette édition du bulletin IMPACT.

Nous espérons qu'il vous sera utile car il contient quelques-unes des dates importantes de l'année fiscale 2016 et inclut nombres de jours fériés.

Le calendrier est conçu pour être facilement accessible lorsque la paperasse commence à s'accumuler dans la saison fiscale. Sa forme triangulaire stand-up assure qu'il reste bien au-dessus de toutes vos piles de papiers.

Si vous souhaitez obtenir des exemplaires supplémentaires, faites-le nous savoir par courriel à [swatson@efile.ca](mailto:swatson@efile.ca).

Tout le meilleur pour une saison fiscale sans accroc et prospère.

---

## **Membres**

Sur votre papier à en-tête et dans vos publicités, faites la promotion de la marque EAC/ATC en incluant notre logo et nom commercial. Une copie numérique peut être obtenue sur simple demande à [swatson@efile.ca](mailto:swatson@efile.ca).

---

## **Annuaire téléphone et fax des centres d'impôts ARC**

Une copie de notre annuaire téléphone et fax des centres d'impôts ARC est incluse avec cet envoi.

Gardez à l'esprit que cet annuaire nous est fourni en toute confidentialité. L'annuaire et tout son contenu ne doivent pas être partagés avec les clients ou le public en général. Il s'agit d'une ressource disponible uniquement pour les membres de l'EAC/ATC.

Nous continuons d'assurer l'ARC que nos membres gardent cet annuaire dans la plus stricte confidentialité.

---

## **Assemblée générale annuelle 2016**

L'assemblée générale annuelle ainsi qu'une réunion du conseil d'administration auront lieu à 13h30 le jeudi 22 septembre 2016 à Victoria, Colombie Britannique.

Un tarif spécial de 199 \$ la nuit est à la disposition des membres de l'EAC/ATC à l'Hôtel Magnolia. Notez que le nombre de chambres disponibles est limité et que les chambres seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Pour réserver un mode de transport pour vous rendre à l'assemblée générale ou pour réserver une chambre à l'Hôtel Magnolia, contactez Linda Mcgregor au 1-800-817-1198.

Nous nous réjouissons de vous y voir.

---

## **Bienvenue aux nouveaux membres d'EAC/ATC**

Nous dédions cet article à tous nos nouveaux membres. Bienvenue à l'EAC/ATC!

Vous trouverez ci-dessous un aperçu du travail de lobbying de l'EAC/ATC en votre nom.

L'EAC/ATC représente les professionnels de la fiscalité de toutes les régions du Canada à la haute direction de l'ARC.

Formée en 1993, l'EAC/ATC est une société à but non lucratif agréée par le gouvernement fédéral dont les membres représentent toute l'industrie TED: de membres individuels à de grandes firmes présentes au niveau national.

Un des principaux objectifs de l'EAC/ATC est de faciliter le fonctionnement d'un bureau fiscal. Mener une activité fiscale réussie nécessite plus qu'une direction solide et d'excellentes compétences techniques : elle requiert une coordination entre l'ARC et les administrateurs de première ligne de la politique fiscale canadienne.

L'EAC/ATC est régie par un **conseil d'administration national de 15 personnes** élues par les membres de l'EAC/ATC lors de l'assemblée générale annuelle (AGA). Les membres du conseil d'administration servent des mandats renouvelables de 3 ans.

L'assemblée générale annuelle se déroule durant la 3ème semaine de Septembre. L'emplacement de l'AGA alterne d'est en ouest à travers le Canada afin d'aider nos membres à assister à l'AGA. Un **conférencier invité** fait généralement une présentation après l'AGA. En 2011, le médiateur ARC Paul Dubé était le conférencier invité.

Notre principale méthode de communication vers les membres se fait à travers notre **lettre d'information et courriel IMPACT**.

La lettre d'information est publiée 3 fois par an en janvier, juillet et novembre, et fournit des mises à jour importantes sur les développements au sein de l'industrie de service fiscale et TED.

La lettre d'information de janvier inclut le **certificat d'adhésion annuelle EAC/ATC**, prêt à être encadré et mis en vue pour vos clients.

L'adhésion à l'EAC/ATC montre votre engagement à l'excellence dans la préparation fiscale. Elle certifie qu'en tant que membre en règle, vous suivez les principes et objectifs de l'Association TED du Canada.

Les **principes et objectifs** de l'EAC/ATC sont de favoriser et promouvoir l'honnêteté, la véracité et l'intégrité lors de la préparation et du dépôt des déclarations fiscales et

autres informations financières, et de décourager les pratiques trompeuses et mensongères, accroissant ainsi la confiance du public envers les services offerts par les membres.

La lettre d'information de janvier inclut également une copie du **calendrier de bureau EAC/ATC**, un exemplaire à jour de l'**annuaire téléphone et fax des centres d'impôts ARC** et une copie du **manuel de référence fiscal annuel EAC/ATC**.

En juin de chaque année, nous sondons nos membres et prenons note des problèmes et irritants qui entravent leur travail. Ces informations constituent la base de la **présentation annuelle EAC/ATC** à l'ARC et des réunions ultérieures avec les cadres supérieurs de l'ARC.

Tous les membres reçoivent en juin un courriel du **sondage annuel EAC/ATC**. Grâce à l'EAC/ATC, vous avez une voix auprès de l'ARC.

La lettre d'information de juillet comprend un résumé des problèmes et irritants soumis à l'ARC. Elle contient également l'avis officiel de la prochaine AGA, ainsi que le **formulaire de candidature EAC/ATC pour l'élection des administrateurs** lors de la prochaine AGA. À chaque AGA, cinq postes vacants sont comblés.

La lettre d'information de novembre fournit un résumé détaillé de l'AGA et des réunions ultérieures avec les cadres supérieurs de l'ARC. Nous présentons également les résultats de l'élection du conseil d'administration.